CAWTAR
Center of Arab Women for Training and Research

sila

RAPPORT DE LA CARTOGRAPHIE

La prevention de la violence basee sur le genre (VBG) dans le gouvernorat de Sfax

Cofinancé par l'Union européenne

Enabel

aecid

RAPPORT DE LA CARTOGRAPHIE

La prevention de la violence basee sur le genre (vbg) dans le gouvernorat de Sfax

Centre de la Femme Arabe
pour la Formation et la Recherche
CAWTAR

7 Impasse N° 1 Rue 8840 Centre Urbain Nord
BP 105 Cité El Khadra 1003 - TUNIS
Tél : (+216 71) 790 511 - Fax : (+216 71) 780 002
www.cawtar.org

cawtar@cawtar.org - info@cawtar.org
www.facebook.com/CenterofArabWomenforTrainingandResearch
www.youtube.com/@cawtarvid2796
x.com/cawtar_ong

Cette recherche a été réalisée avec le soutien du Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR), dans le cadre du projet Sila



Ce rapport de cartographie portant sur la prévention de la violence basée sur le genre (VBG) dans la région de Gabès vise à présenter les principales initiatives et stratégies de prévention, tant dans le secteur associatif qu'au sein du milieu académique. Il cherche également à identifier les opportunités permettant de renforcer l'impact des efforts de prévention ainsi que les lacunes qui entravent cette démarche.

Ce rapport de cartographie portant sur la prévention de la violence basée sur le genre (VBG) dans la région de Sfax, vise à présenter les principales initiatives et stratégies de prévention, tant dans le secteur associatif qu'au sein du milieu académique. Il cherche également à identifier les opportunités permettant de renforcer l'impact des efforts de prévention ainsi que les lacunes qui entravent cette démarche.

1. Introduction

Deuxième pôle économique du pays après Tunis, le gouvernorat de Sfax se distingue par une forte densité démographique[1] et un tissu industriel diversifié. Cette dynamique économique s'accompagne toutefois de disparités sociales marquées entre les zones urbaines, périurbaines et rurales, avec des écarts notables en matière d'accès aux services, à la protection sociale et à la justice. La population féminine, bien que nombreuse et active dans plusieurs secteurs, (population féminine active 38%),[2] reste exposée à de multiples formes de précarité et de marginalisation, en particulier dans les quartiers populaires et les milieux ruraux périphériques. Le poids de certaines normes sociales, conjugué à des formes de patriarcat, contribue à invisibiliser la violence basée sur le genre et à rendre difficile sa prise en charge. Le phénomène des immigrés subsahariens a aggravé la situation et opacifié la scène de la violence.

Dans ce contexte, le rôle du tissu associatif et des acteurs sociaux s'avère central pour engager réponse adaptée aux réalités locales. Sfax bénéficie d'un tissu associatif relativement structuré, avec des organisations de défense des droits des femmes, des centres d'écoute, des syndicats, des psychologues et des avocats engagés dans l'accompagnement des victimes. Ces acteurs interviennent souvent en complément d'un appareil institutionnel encore sous-doté et inégalement mobilisé. Le facteur social — entendu ici comme la capacité des structures de proximité à créer du lien, à sensibiliser, à écouter et à orienter — devient un levier crucial pour faire émerger la parole des femmes, briser les silences et activer les dispositifs de protection. À Sfax, c'est précisément dans ce maillage social et associatif que résident les principales forces vives de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, au-delà des seuls textes de loi.

Ce rapport vise à fournir une cartographie des efforts déployés pour prévenir la violence basée sur le genre dans le gouvernorat de Sfax. Il repose sur l'identification des acteurs impliqués, l'évaluation des services, et l'analyse des forces et des lacunes, en s'appuyant sur des données de terrain et des témoignages de représentants locaux. Ce travail constitue une étape vers le développement d'approches intégrées, favorisant la coordination entre les différents intervenants, afin de renforcer les stratégies de protection des femmes et

1. Selon le recensement récent de l'INS (2024), le gouvernorat de Sfax compte 1 047 468 habitant•es (dont 50,8 % de femmes) https://www.ins.tn/publication/recensement-general-de-la-population-et-de-lhabitat-2024

2. ibid

des filles et de participer à garantir leurs droits dans un environnement plus sûr.

Objectifs du rapport

Ce rapport vise à offrir une lecture approfondie du paysage de la prévention de la violence basée sur le genre dans le gouvernorat de Sfax, en réalisant une enquête de terrain sur les initiatives et programmes en place, tant dans la société civile que dans les institutions académiques. Cette enquête a pour but :

- D'identifier et de documenter les initiatives et services disponibles, dédiés à la prévention de la violence et à l'accompagnement des victimes ;
- De mettre en lumière le rôle des associations locales et des établissements universitaires dans l'appui aux approches préventives et interdisciplinaires ;
- De repérer les insuffisances et les lacunes en matière de recherche, de formation, de sensibilisation et de coordination entre les acteurs impliqués ;
- Et de proposer des recommandations concrètes pour renforcer les efforts de prévention de la violence basée sur le genre.

2. La démarche méthodologique

Le cartographie s'est structuré en plusieurs étapes.

La première a consisté en une exploration à distance des régions à visiter, avec pour objectif l'identification des institutions et des acteurs susceptibles d'être pertinents pour notre enquête.

Dans un premier temps, nous avons recensé les institutions universitaires à partir des sites officiels du Ministère de l'Enseignement Supérieur.[3] Celles-ci ont été classées en fonction de leur nombre et des disciplines qu'elles couvrent, à l'aide d'un canevas élaboré à cet effet. Ce canevas permet de répertorier chaque institution tout en mettant en lumière les informations essentielles en lien avec les objectifs de notre étude (disciplines, diplômes, etc.).

Une fois les fiches institutionnelles établies, une première cartographie du paysage universitaire a pu être dressée. Lors de réunions internes, nous avons défini les critères de sélection des établissements à visiter. Le choix s'est porté sur ceux dont les disciplines permettent d'aborder la violence faite aux femmes à travers une approche genrée. L'éventail retenu comprend aussi bien les sciences humaines que les sciences exactes.

3. https://uss.rnu.tn/

La deuxième étape a consisté à entrer en contact, un à un, avec ces établissements afin de fixer des rendez-vous. Pour faciliter l'organisation des rencontres, nous avons fait appel à des personnes ressources (collègues, connaissances). Pour la région de Sfax, nous exprimons notre gratitude à Monsieur Zouhair Ben Janet, sociologue à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, qui nous a transmis les coordonnées d'enseignants et de responsables universitaires.

En amont de la mission, lors d'une réunion préparatoire, nous avons eu l'occasion de discuter les guides qui nous serviront comme instruments de collecte de données sur terrain.

Lors de la visite à Sfax le 27 février 2025 nous avons commencé notre cycle par une entretien de groupe avec un groupe d'enseignant.e.s de la faculté des lettres et des sciences humaines. Le groupe composé de : Zouhair Ben Janet (enseignant de sociologie) ; Fathi Rqiq (enseignant de sociologie) ; Sadok Damak…. (enseignant d'anglais) ; Faiçal Sâad (professeur d'arabe) ; Dalila Chaqroun (professeur d'arabe) ; Mouna Khcharim… (professeur de didactique de sport). Durant la même visite nous avons eu l'occasion de faire un entretien avec le bibliothécaire qui nous a promis de nous communiquer la liste des sujets de mémoires dont il dispose (elle n'est pas mise à jour).

Puis nous avons eu une visite à la faculté de droit, là nous avons eu un long entretien avec madame Lamia Néji, professeur de droit public, et enseigne le genre dans le cadre d'un master de finance et fiscalité. Puis nous sommes allés à la bibliothèque où nous avons eu un entretien avec son directeur, qui nous a fourni les titres des mémoires réalisés et dont le sujet et le genre ou la violence contre la femme. De même nous avons eu l'occasion de contacter les responsables des bibliothèques de la faculté de médecine, de l'Institut des beaux-arts, et de l'institut d'économie et de gestion qui malheureusement ne disposaient pas de références en rapport avec notre requête.

Entretiens Individuels

Nous avons fait trois entretiens individuels avec :

- Mme Lamia Néji : Professeur à la faculté de droit, elle enseigne le genre dans le cadre d'un master de fiscalité et de finance
- Zouhair Ben Janet : sociologue, il enseigne le genre dans le cadre de la licence et du master de sociologie
- Syrine Boukhchina : membre de l'association Bouthéina

Compte rendu des entretiens aux établissements universitaires

La place du genre dans les formations universitaires

Les données suivantes sont issues des entretiens enregistrés que nous avons eus à la faculté de lettres et des sciences humaines, et à la faculté de droit, avec des enseignant.e.s et des agents administratifs.

Dans la majorité des disciplines représentées, l'approche genre reste marginale. Mme Mouna Khcharim enseignante en sciences sportives, souligne que dans sa discipline, « la question du genre se pose clairement », mais elle n'est pas formalisée dans les programmes. Il n'existe aucune matière explicitement dédiée au genre, même si certains modules passés, comme celui intitulé *Agression, agressivité dans le domaine sportif*, abordaient indirectement des violences, notamment celles qui touchent les jeunes, filles comme garçons.

En sociologie, selon Zouhair Ben Janet un enseignement structuré existe sous forme d'une matière inscrite dans la licence et le master de sociologie, mais il est relativement récent. Il explique que les premières séances avec les étudiants de licence sont souvent difficiles : la culture préalable du genre est absente. C'est à partir de textes comme ceux de Tahar Haddad qu'un basculement progressif peut s'opérer chez les étudiants. Il ajoute que malgré une forte présence féminine dans les effectifs (jusqu'à 90 % en sociologie), cela ne garantit pas une sensibilité accrue à la question du genre: « Il arrive de trouver des filles contre l'égalité !! c'est une question culturelle ».

Mme Lamia Néji (enseignante à la faculté de droit) indique que l'approche genre est absente des programmes officiels de la faculté de droit. L'enseignement du genre, ainsi que les questions liées à la violence fondée sur le genre (VBG), dépendent exclusivement de l'engagement personnel de quelques enseignant.e.s. Son engagement se manifeste aussi dans la création récente d'un master en « Finance et fiscalité », au sein duquel elle a introduit un enseignement intitulé « genre, finance publique et fiscalité ». Cette initiative constitue une avancée importante, dans un environnement universitaire où l'intégration du genre reste marginale, voire contestée.

En langue anglaise, la présence de la question du genre se limite à une contextualisation historique. Monsieur Sadok Damik (professeur d'anglais) explique qu'il est possible d'évoquer les droits civiques ou la condition des femmes à l'époque de Martin Luther King, mais cela ne relève pas d'une approche théorisée du genre. En littérature arabe, la situation est plus nuancée. Une journée d'étude a été consacrée à l'analyse des discours féministes dans les récits littéraires, et plusieurs mémoires de master traitent de la femme dans la narration, la prison ou l'autoreprésentation (M. Fayçal Sâad professeur d'arabe).

La production de savoirs et les obstacles épistémologiques

L'un des principaux obstacles à l'adoption d'une approche genre à l'université est d'ordre épistémologique. Monsieur Rqiq note que cette approche est souvent perçue comme étant exclusivement féminine, voire comme un luxe intellectuel de « femmes de salons ». Il évoque un climat général de déni au sein de l'université, peu encline à reconnaître l'existence même d'un problème. De son côté, Zouhair Ben Janet dénonce un espace universitaire où « la domination se laisse voir », en ce sens que le savoir y est souvent manipulé pour perpétuer les inégalités. L'université, selon lui, « est même plus conservatrice que d'autres champs sociaux ».

Le professeur d'anglais évoque quant à lui un clivage générationnel : la grand-mère influencée par l'esprit bourguibien face à la petite-fille traditionaliste. Cette tension générationnelle reflète l'incapacité du système éducatif à faire évoluer les représentations. La professeure Lamia Néji a mené de nombreuses recherches sur les questions de genre et de VBG, souvent en partenariat avec la société civile. Elle cite notamment une recherche sur l'égalité dans l'héritage menée avec l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD), ainsi qu'un article publié sur la discrimination des femmes dans l'emploi.

Sur le plan pédagogique, elle encadre régulièrement des mémoires et thèses portant sur la VBG. Elle mentionne des travaux sur la traite des femmes, la loi 58, la violence politique, ou encore les discriminations dans la fonction publique et la sécurité sociale. Ces encadrements concernent majoritairement des étudiantes, bien qu'elle constate une présence croissante d'étudiants hommes intéressés par ces sujets.

M. Fayçal Sâad, enseignant en littérature arabe, relie les blocages actuels aux effets tardifs du Code du statut personnel (CSP), imposé par Bourguiba à une société qui n'était pas prête. Ce décalage historique continue, selon notre interlocuteur, de produire des effets au sein de l'université.

L'interdisciplinarité et les partenariats

L'interdisciplinarité réelle est rare, même si elle est jugée indispensable. Zouhair Ben Janet mentionne un projet international qu'il a mené avec un collègue d'une autre discipline sur la radicalisation et le genre. Il précise que sans financement international, ces collaborations seraient impossibles, faute de soutien de l'université tunisienne à la recherche scientifique. Il insiste aussi sur la fermeture des disciplines les unes aux autres : « Nous travaillons dans des boîtes fermées », dit-il, soulignant son ignorance des sujets de thèse sur le genre dans d'autres facultés.

Les laboratoires apparaissent comme les seuls espaces où une forme d'ouverture existe. Les projets menés avec la société civile ou les partenaires internationaux imposent souvent une grille de lecture genrée. Ces collaborations extérieures stimulent la recherche, mais leur impact sur les cursus ou les politiques internes de l'université demeure quasi nul.

Mme Néji multiplie les efforts pour créer des passerelles interdisciplinaires. Elle a donné des conférences à la faculté de médecine (sur l'avortement), participé à des rencontres impliquant l'informatique, l'agroalimentaire, ou encore l'environnement. Elle cite aussi le travail de sa collègue Afef Hammami sur le genre et l'environnement, et sa collaboration avec M. Zouheir Ben Jannet sur les féminicides à la faculté des lettres et sciences humaines.

La contribution de la société civile et le rôle de la pression externe

Tous les enseignant.e.s rencontré.e.s s'accordent sur un point : c'est la société civile qui a introduit l'approche genre à l'université tunisienne, et non l'inverse. Zouhair Ben Janet affirme sans détour : « L'université a tiré profit de la société civile, qui est plus courageuse, avec plus de possibilités et moins de bureaucratie ». Fathi Rqiq ajoute que l'évolution actuelle est largement portée par des pressions internationales ou associatives.

M. Fayçal Sâad professeur d'arabe voit pourtant dans ces pressions une opportunité : les recherches sur la femme dans la littérature peuvent jouer un rôle de déstabilisation positive si elles s'accompagnent d'un soutien sociétal. C'est ce « noyau dur » de professeur.e.s engagé.e.s, appuyé.e.s par la société civile, qui pourrait faire évoluer la situation.

Tous les intervenant.e.s reconnaissent que des évolutions ont eu lieu, notamment depuis la révolution. M. Ben Janet affirme : « Il y a une évolution, en quantité et en qualité ! » Le thème du genre devient plus visible, des modules émergent, des mémoires sont consacrés à la question, et des collaborations voient le jour. Mais cette évolution est fragile : « La possibilité de régression est possible à chaque instant », avertit-il.

Selon Rqiq, l'époque de 1958 était marquée par l'unicité des acteurs (État, élite), ce qui permettait une impulsion centralisée. Aujourd'hui, la pluralité des acteurs rend les dynamiques plus confuses, y compris dans la société civile, qui n'est pas uniformément favorable à l'approche genre.

Enfin, comme le résume Lamia Naji, « à l'université aujourd'hui, le sujet du genre est abordé à partir d'initiatives personnelles de professeur.e.s, et non à partir d'un courant institutionnel ». Cette dynamique par le bas, bien que prometteuse, reste confrontée à un manque de structuration et de reconnaissance institutionnelle.

Elle évoque des résistances multiples à l'intégration du genre dans l'université : conservatisme de certain.e.s enseignant.e.s, inertie administrative, réticences des décideurs à maintenir les enseignements porteurs de valeurs d'égalité. Elle rapporte avoir assisté à une soutenance de thèse sur l'avortement d'un point de vue conservateur, qu'elle qualifie de dangereux, surtout dans la perspective de futurs magistrats ou avocats qui appliqueront ces lectures sur le terrain judiciaire. De plus, organiser des activités ou des conférences nécessite souvent de « galérer » selon ses termes. Même les rencontres sur la loi 58 ont donné lieu à des débats houleux où des pénalistes et magistrats exprimaient leur opposition au texte.

Visite aux bibliothèques

Lors de notre visite à la bibliothèque de lettres et des sciences humaines et la faculté de droit, nous avons eu de courts entretiens avec les responsables. Leurs connaissances du sujet de notre requête était vague, le recours au catalogue numérique, (qui n'est pas actualisé régulièrement) nous a donné quelques titres de sujets de mémoires de master et quant aux titres de thèses ils étaient inexistants. De même nous avons pu contacter les bibliothécaires de la Faculté de médecine, de l'Institut des Beaux-arts, et de l'Institut d'économie gestion. Malheureusement les résultats étaient nuls.

Sources et documents supplémentaires

En complément du travail de terrain, une exploration des rapports et études précédents publiés par des organisations nationales et internationales sur la situation de la violence basée sur le genre dans la région de Sfax a été réalisée. De plus, un suivi a été effectué sur le contenu des sites officiels des institutions universitaires [4] ainsi que sur les pages officielles des réseaux sociaux numériques [5] afin d'identifier les activités et initiatives pertinentes.

Cette méthodologie à approches multiples offre une base de connaissances assez globale permettant de dresser un portrait précis du contexte local, en mettant l'accent sur les spécificités du milieu universitaire, le rôle de la société civile, ainsi que les lacunes qui entravent l'efficacité des efforts de prévention et de prise en charge des femme victimes de violence.

Parmi les sources :

- Banque mondiale (2019). *Rapport sur la pauvreté et l'inégalité en Tunisie*
- AFTURD/AWID (2022). *Travail informel en Tunisie : un facteur à inclure dans les stratégies de lutte contre les violences basées sur le genre,* AWID.
- Institut National de la Statistique (INS). (2022). Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes. https://ins.tn/publication/enquete-nationale-sur-la-violence-legard-des-femmes-2022
- UNFPA Tunisie & Observatoire national. (2023). Les violences qui migrent avec les femmes : pour une réponse adaptée aux besoins des femmes migrantes survivantes de violences en Tunisie. https://tunisia.unfpa.org/fr/publications/violences-qui-migrent-avec-les-femmes

4. Faculté de Droit de Sfax. (s.d.). Site officiel. Université de Sfax. https://fdsf.rnu.tn/
- Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax. (s.d.). Site officiel. Université de Sfax. https://flshs.rnu.tn/

5. Faculté de Droit de Sfax [Page officielle]. (s.d.). Facebook. https://www.facebook.com/droitdesfax/
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax [Page officielle]. (s.d.). Facebook. https://www.facebook.com/FLSH.Sfax

- **Observatoire national** pour la lutte contre les violences à l'égard des femmes. (2023). Les coordinations régionales pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes. https://www.observatoire-violence-femmes.tn/les-coordinations-regionales-pour-la-lutte-contre-la-violence-a-legard-des-femmes/
- **African Manager.** (2022, 29 novembre). Plus de 50% des femmes en Tunisie sont maltraitées. https://africanmanager.com/plus-de-50-des-femmes-en-tunisie-sont-maltraitees

La VGB dans le milieu associatif

La deuxième grande étape de notre enquête consiste à rencontrer quelques associations de la société civile invitées au préalable par l'association Boutheina, dont les membres ont eu l'amabilité de nous accueillir dans le local de l'association.

Orienté par le guide, nous avons abordé un ensemble de questions qui englobent les points suivants :

- Présentation de l'association (activité, ressources etc.)
- Le degré d'intérêt qu'on porte à la VBG
- Modalités de travail
- Les projets et les initiatives ayant rapport avec la VBG

Ces thématiques avec leurs diverses déclinaisons nous ont permis d'explorer le tissu associatif et de découvrir l'importance que les associations donnent à notre question. Nous avons eu l'occasion de voir l'enthousiasme qui porte les acteurs sociaux à s'intéresser aux questions du genre, de la violence en général et de la VBG

Associations participant à l'entretien de groupe

- L'association Boutheina, pionnière, dans la lutte contre la VBG, créée en 2018. Elle déploie des efforts à tous les niveaux (médical, social, juridique…), ce qui lui a permis d'acquérir une reconnaissance notable (nous reviendrons plus tard pour voir en détail…).
- Les scouts de Sfax, qui comprend 4000 jeunes adhérents, dont 1600 filles. L'autonomisation des filles est un projet récent des scouts. L'initiation à la maîtrise de soi, à la dénonciation de la violence, et aux valeurs de l'égalité sont actuellement au programme de cette institution, ce qui justifie sa présence dans l'entretien.

- Un membre de l'Instance de coordination régionale de la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Elle a été établie à Sfax (et dans les 24 gouvernorats tunisiens), a été mise en place par l'**Observatoire national** afin de garantir l'application de la loi organique n°582017 au niveau local. Ses missions : Suivre et évaluer l'application des protocoles intersectoriels de prise en charge mis en œuvre par la loi 582017. Mettre en place un **programme régional coordonné**, impliquant les services gouvernementaux, institutions de santé, justice, ONG et structures sociales. Collecter, analyser et publier des **données statistiques régionales** sur les violences faites aux femmes.[6]

- L'association féministe de la protection de la famille à Jbeniana, créée en 2011. Elle a beaucoup travaillé pour que la loi 58 voie le jour. Elle a des partenariats en Tunisie ou à l'étranger. Elle accueille les femmes victimes de violence et elle joue l'intermédiaire pour leur faciliter les contacts avec les structures sanitaires, juridiques, etc. Elle travaille sur l'autonomisation économique.

- Association Wachma. Elle est une association socio-culturelle, menant des activités avec des jeunes notamment les étudiants. Elle a des partenariats avec les associations actives dans les droits de l'homme et les affaires de la femme.

- Mouwatinet : association créée en 2011. Le créneau de son activité est genre et citoyenneté, une association qui a eu son empreinte durant les épisodes des années post-révolution, défendant les questions de l'égalité et de la citoyenneté.

- Association Barâa pour la défense de l'enfance en état de risque, créée en 2013. À ses débuts, l'association avait comme centre d'intérêt les enfants vulnérables (orientation, sensibilisation, etc.), puis il y a eu un élargissement d'activité : car protéger l'enfant, c'est protéger la mère. Ainsi, les femmes vulnérables sont devenues un centre d'intérêt de l'association.

En dehors de cet entretien, nous avons eu l'occasion de rencontrer des membres de l'association ATL. Monsieur Chokri Torech (sociologue – ATL MST SIDA, bureau national) et le docteur Faouzi Zribi, chargé de projets. Ils m'ont présenté l'association, dont la principale activité est la prévention et la protection contre les maladies sexuellement transmissibles.

Une association en contact direct avec les femmes vulnérables, elle travaille en partenariat avec Boutheina (ainsi qu'avec d'autres ONG et associations), sur des terrains sensibles, notamment auprès des immigré(e)s subsahariens.

Les programmes (rencontres, colloques, etc.) auxquels nos deux interlocuteurs, ainsi que madame Hajer Hammami (voir annexe), ont participé montrent l'étendue des activités de

6. https://www.observatoire-violence-femmes.tn/les-coordinations-regionales-pour-la-lutte-contre-la-violence-a-legard-des-femmes/

cette association, qui convergent vers le cœur de notre question. En effet, loin d'être une association d'intervention strictement curative, le genre est présent presque à tous les niveaux : en amont, en aval, et comme horizon de vision stratégique.

Compte rendu de l'entretien de groupe avec les représentants des associations de Sfax

Une pluralité d'acteurs engagés, mais des niveaux d'intervention contrastés

Les échanges tenus au cours de la réunion ont mis en évidence un paysage associatif local riche et mobilisé, mais dont les capacités d'action face à la violence basée sur le genre (VBG) sont fortement différenciées selon les structures. Toutes les associations présentes ont exprimé une préoccupation commune face à la persistance de violences multiples – conjugales, économiques, psychologiques, numériques – mais leurs outils, approches et ressources pour y faire face sont loin d'être homogènes.

C'est notamment l'association Boutheina, fondée en 2018, qui se démarque par l'ampleur et la spécialisation de son action. Reconnue pour son engagement pionnier, elle intervient à toutes les étapes du parcours des femmes victimes : écoute, accompagnement juridique, accès aux soins, médiation sécuritaire, hébergement temporaire, mais aussi plaidoyer auprès des autorités. Une intervenante de cette association a insisté sur le fait que « *la femme victime a souvent besoin de tout en même temps, pas seulement d'un avocat ou d'un médecin. Elle a besoin qu'on l'accompagne dans la durée, qu'on la protège, qu'on l'aide à refaire surface* ». Ce type d'intervention intégrée reste cependant l'exception dans le paysage local.

D'autres structures plus récentes ou moins spécialisées interviennent selon leurs capacités. Ainsi, l'association féministe de Jbeniana se distingue par une solide expérience de terrain, en particulier en matière de sensibilisation et d'orientation. Elle ne dispose pas d'un centre d'hébergement ou de service médical, mais elle joue un rôle crucial de relai entre les femmes victimes et les institutions locales (police, hôpital, justice). Elle fait état d'un réseau de partenaires tunisiens et étrangers, qui lui permet d'intervenir dans des cas complexes. Une membre a expliqué : « *On ne peut pas tout faire, mais on essaie de ne jamais laisser une femme victime seule. On les accompagne là où elles peuvent trouver des réponses* ».

Dans une autre logique, l'association Barâa, initialement centrée sur la protection de l'enfance, a élargi son champ d'action pour inclure les femmes en situation de vulnérabilité, à la suite de constats de terrain : « *On a vu que quand la mère est violentée, l'enfant est en danger. Alors on a dû évoluer*. » Cette transition progressive illustre une intégration croissante de l'approche genre dans les pratiques associatives, même dans les domaines a priori éloignés.

Les associations à vocation socio-éducative ou culturelle contribuent elles aussi à la lutte contre la VBG, bien que de manière indirecte. Le groupe scout de Sfax, qui encadre plus de 4000 jeunes dont 1600 filles, a toujours inscrit la sensibilisation à l'égalité et au respect mutuel dans ses programmes éducatifs. Selon une intervenante : « *On apprend aux filles à avoir confiance en elles, à refuser la violence, à parler. Et on forme aussi les garçons*. » Cette approche préventive vise à agir sur les mentalités dès le plus jeune âge.

Des associations comme Wachma, qui travaille avec les étudiant.e.s, ou Mouwatinet, plus tournée vers le plaidoyer citoyen, ne prennent pas en charge directement des femmes victimes de violence, mais participent à une dynamique plus large de sensibilisation, de formation à l'égalité et de participation civique. Leur action est essentielle pour préparer le terrain à long terme, même si elles reconnaissent elles-mêmes leurs limites : « *Nous n'avons ni psychologue, ni juriste, mais nous avons une parole libre et des jeunes qui s'engagent*. »

Des limites structurelles : manque de ressources, coordination fragile

La diversité des profils, laisse voir quand même un diagnostic partagé tout au long de la discussion concernant les difficultés structurelles qui entravent la lutte contre la violence à l'égard des femmes à Sfax.

Comme partout ailleurs, le manque de ressources humaines et matérielles est un problème récurrent. Même les structures les plus engagées, comme Boutheina ou l'association de Jbeniana, témoignent d'un épuisement progressif des équipes, de difficultés de financement et d'un accès difficile aux subventions publiques. Néanmoins cela n'empêche pas comme l'a souligné une participante qu'il est possible de faire beaucoup avec très peu. Mais on ne pourra pas tenir ainsi encore longtemps.

La question de la coordination institutionnelle revient également de manière insistante. Certaines associations expriment un sentiment de solitude face à des institutions parfois peu réactives : « *Quand une femme arrive au poste de police, elle se fait souvent renvoyer sans aide. Nous devons intervenir, et insister*» D'autres notent un manque de formation des agents publics sur les violences faites aux femmes, malgré la loi 58.

Enfin, plusieurs intervenantes ont mis en garde contre une dissociation entre prévention et urgence. Trop souvent, les projets de sensibilisation sont financés à court terme, alors que les situations de violence nécessitent un accompagnement sur la durée, parfois pendant des mois, cet écart, et cette discontinuité fragilisent les efforts accomplis sur le terrain.

En dépit de ces contraintes, le tissu associatif sfaxien se montre résilient et inventif,

s'appuyant sur les partenariats, la solidarité inter-associative, et l'engagement personnel de ses membres. Mais l'absence d'un cadre de soutien stable et structuré empêche encore d'envisager une stratégie régionale globale et cohérente contre les violences faites aux femmes.

L'examen des dynamiques associatives à Sfax dans la lutte contre les violences faites aux femmes met en lumière un engagement marqué, porté par un tissu d'acteurs aux missions complémentaires mais aux capacités inégalement réparties. Certaines structures comme l'association Boutheina assurent une prise en charge globale des victimes, tandis que d'autres – actives dans les domaines éducatif, culturel ou de la protection de l'enfance – apportent leur contribution en matière de prévention, de sensibilisation ou de relais vers les institutions.

Si cette diversité est une richesse, elle révèle aussi les limites d'un milieu encore peu structuré, exposé à un manque chronique de ressources et à une coordination institutionnelle partielle. Malgré l'existence du cadre juridique offert par la Loi 58, les associations soulignent des failles persistantes dans la formation et la mobilisation des services publics.

Pourtant, au cœur de ces contraintes, le terrain sfaxien montre des signes encourageants : capacité d'adaptation, montée en compétence, multiplication des partenariats, engagement bénévole fort. Ce potentiel ne pourra toutefois être consolidé qu'à la condition d'un soutien durable de la part des institutions, d'un meilleur accès aux financements et d'une reconnaissance effective du rôle stratégique de la société civile dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Production universitaire

Nos visites aux bibliothèques de la faculté de droit, et de la faculté des lettres et des sciences humaines, nous a permis de sélectionner les rares titres de mémoires portant sur le genre et la VBG. Comme nous l'avons constaté la rareté des titres n'est pas en contradiction avec nos constations quant à la sensibilité générale à l'université plus ou moins favorable à la question du genre. Nous présenterons ici des résumés issus des exemplaires PDF de master de droit présents dans le catalogue de l'institutions. Puis nous donnerons un résumé de quelques mémoires de master de sociologie que monsieur Zouheir Ben Janet avait encadrés. Le survol du catalogue des titres de master (cf Annex) donne une idée sur la rareté relative des titres. Comme nous l'avons dit plus haut l'exploration des ressources des bibliothèques de la faculté de médecine, de l'Institut des Beaux-arts, et de l'Institut de l'économie-gestion n'a donné aucun résultat.

Mémoires de master soutenus à la faculté de droit : Ici nous proposons un résumé de quelques-uns à titre illustratif :

Nom de l'étudiante : أميرة الصغير (Amira Essaghir)

Titre du mémoire : "المرأة ضحية العنف : دراسة قانونية"

(La femme victime de violence : étude juridique)

Nom de l'encadreur : الأستاذ سامي كريم (Pr. Sami Karim)

Année de soutenance : السنة الجامعية 2021-2022

Résumé :

Ce mémoire est issu du chantier de la loi 58-217, il cherche à interroger la place qu'occupe la femme victime dans cette loi. En cherchant à dégager le statut de la victime, ses droits et les garanties qui en sont issues, la jeune chercheuse vise à cristalliser l'apport conceptuels et pratique de cette nouvelle loi. Le mémoire met en évidence tous les points positifs de cette nouvelle réforme, elle passe en revue ses limites et les problèmes qu'elle pose au niveau de la, pratique et qui empêchent la protection effective de la femme, ce qui appelle la chercheuse à s'engager dans une lecture critique, qui fait appel aux textes internationaux et aux pratiques relatifs à la VBG ;

Nom de l'étudiante : Malka Elloumi

Encadrant : Pr. Naoumen Rqiq

Institution : Faculté de Droit de Sfax – Université de Sfax

Année universitaire : 2021–2022

Titre du mémoire : L'enfant et la violence familiale dans la loi relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Résumé

Ce mémoire en droit privé analyse la manière dont la loi tunisienne relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes (Loi n° 58-2017) encadre la protection de l'enfant contre la violence familiale. Il met en lumière les avancées juridiques introduites en matière de reconnaissance du statut de « victime » pour l'enfant, tout en soulignant les limites structurelles de cette protection. La candidate examine la portée civile et pénale de ces mécanismes à travers une lecture critique de la législation. L'approche croise perspectives juridiques nationales et internationales.

Nom de l'étudiante : رحمة بن عبد الله (Rahma Ben Abdallah)

Titre du mémoire : جريمة الاغتصاب على ضوء قانون القضاء على العنف ضد المرأة

(Le crime de viol à la lumière de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes)

Encadrante : الأستاذة سماح قوبعة (Professeure Samah Koubâa)

Université : جامعة صفاقس – كلية الحقوق (Université de Sfax – Faculté de Droit)

Année universitaire : 2023–2024

Résumé :

A la lumière des dernières législations visant la lutte contre la violence à l'égard des femmes, ce mémoire a eu pour objectif d'analyser le traitement du crime du viol dans le droit pénal. On y trouve examiné les évolutions de la législation, les mécanismes d'appui des sanctions pénales à l'encontre des auteurs de ce crime, de même l'auteure y examine ce que le législateur préconise comme dispositifs pour protéger la femme victime de viol. Il s'agit donc d'une analyse critique de la loi une fois mise en œuvre, et les obstacles qu'elle soulève en matière de justice et d'égalité.

Mémoire de master fait dans la cadre du Laboratoire ECUMUS, (département de sociologie de la faculté des lettres et des sciences humaines)

Mémoire en sociologie ; fait par Amina Tarchoun, dirigé par monsieur Zouhair Ben Janet
Titre : *L'accès des femmes aux sources d'information : enquête de terrain entre Sousse et Monastir*

Résumé (communiqué par le directeur de mémoire (Monsieur Zouhair Ben Janet) : Ce mémoire s'inscrit dans le cadre des travaux du laboratoire ECUMUS et repose sur une enquête de terrain menée dans les gouvernorats de Sousse et Monastir. L'échantillon étudié est composé de femmes issues de deux secteurs historiquement féminisés : l'enseignement et la santé.

La problématique centrale du travail repose sur le paradoxe suivant : bien que les femmes soient très présentes dans ces deux secteurs, elles restent largement exclues des postes de décision. Cette exclusion ne s'explique pas uniquement par des facteurs structurels ou organisationnels, mais surtout par une logique de domination masculine renforcée par l'incorporation, par les femmes elles-mêmes, des stéréotypes genrés portés par les hommes. Selon l'auteure, l'évitement des tensions et des conflits organisationnels justifie souvent le maintien de rapports hiérarchiques inégalitaires : les postes de responsabilité sont considérés comme un espace masculin, et les hommes ne sont ni prêts à les céder ni à cohabiter avec des femmes dans ces sphères stratégiques.

En somme, le travail met en lumière un processus d'exclusion indirect mais efficace, fondé sur des représentations intériorisées et des structures de pouvoir résistantes au changement.

Mémoire en littérature arabe : في خصائص السرد الأنثوي

Étudiante : هدى الفطناسي (Houda El Fattnassi)

Établissement : Faculté des lettres et des sciences humaines de Sfax – Université de Sfax
Année universitaire : 2022–2023

Résumé

Ce mémoire explore les spécificités du **récit féminin arabe** à travers une approche narratologique et critique féministe. L'étudiante met en lumière la manière dont l'écriture des femmes exprime des formes de subjectivité liées au genre, en rupture avec les normes narratives dominantes. L'étude insiste sur la corporéité du discours, la transgression des voix autoritaires masculines, et l'usage de la mémoire intime comme forme de résistance littéraire. L'approche convoque des autrices majeures et des théoriciennes comme Susan Lanser ou Hélène Cixous. Il s'agit d'un travail fondé sur une lecture du **genre comme force structurante** dans la narration.

Thèse de doctorat : Etude médico-légale de la violence à l'encontre des femmes dans la région de Sfax

Autrice : Héla Siala Ep Taktak-Université : Faculté de médecine de Sfax (Tunisie)

Directrice de thèse : Pr Wiem Ben Amar

Résumé : Cette étude analyse plus de 3000 cas de femmes victimes de violences physiques sexuelles à Sfax sur deux ans. Elle met en lumière les profils des victimes, les types d'agressions, et les implications médico-légales.

Ces exemples illustrent la qualité du travail des jeunes chercheurs des deux institutions citées. Nous l'avons dit leur nombre est réduit mais la qualité montre une sensibilité développée des problématiques gravitant autour du genre. Les discussions que nous avons eues avec les encadreurs, et dont nous avons rendu compte plus haut donnent des explications assez claires de cette rareté de travaux. Nous avons pu avoir des échanges avec les bibliothécaires d'autres institutions, telles que la Faculté de médecine, l'Institut des beaux-arts, et l'institut d'économie gestion. Nous avons reçu un seul titre de la bibliothèque de la faculté de médecine. L'échange n'a pas pu aller très loin dans les détails, les connaissances de la question du genre de nos interlocuteurs étaient très vagues. La recherche sur la plateforme universitaire destinée aux travaux de recherches n'était pas plus fructueuses, (Biruni, et Thèse. Com). Vraisemblablement la plateforme n'est pas mise à jour.

3. LES INITIATIVES

Ce cartographie vise à choisir les initiatives, que ce soit dans le domaine associatif ou universitaire, ayant les atouts et les caractéristiques nécessaires de représentativité comme modèle à suivre, et qui méritent d'être diffusées pour être adoptées par le maximum d'individus et d'associations. Les traits de représentativité sont les suivants :

- Avoir fait preuve d'un maximum de réussites et avoir atteint des objectifs stratégiques précis
- L'idée doit être assez pionnière et originale dans un domaine
- Pérennité
- Prise en compte de l'approche genre : prouver que les acteurs qui y participent ont été capables de changer la qualité de vie des gens
- Faisabilité : qu'elle soit facile à apprendre, à transmettre, et que sa rentabilité matérielle et morale soit visible
- Issue d'une démarche participative, ce qui est important pour mesurer son efficacité et son importance
- Reproductibilité : être capable de la reproduire dans des contextes différents

Dans les pages qui suivent nous proposons deux initiatives qui nous ont paru répondre plus ou moins aux critères des expériences qui méritent d'être présentées comme des modèles à suivre, que ce soit dans le domaine universitaire ou le milieu associatif.

Le laboratoire ECUMUS (Etat, culture et mutation de société), une ambition qui voit large

A son origine ce laboratoire était une unité de recherche, puis par la volonté de quelques professeurs engagés elle est devenue un laboratoire. La création remonte à 2013, au cœur d'une période bouillonnante où la société civile était la vedette de la scène publique. Cet environnement socio-culturel a imprégné ce laboratoire, les membres qui y travaillent sont des engagés de la société civile, qui ne reculent pas devant les questions de la justice, la liberté et notamment l'égalité. Déjà le laboratoire a quelque peu cette réputation de structure « provocatrice ». Ces membres sont au nombre de 60 avec 38 femmes et 22 hommes chercheurs.

Selon Monsieur Zouhair Ben Janet l'approche genre est un invariant dans le travail du laboratoire, elle consiste dans l'attention portée à la problématique des inégalités, qui traverse l'ensemble des analyses et des problématiques que le laboratoire prend en charge. « Par exemple, dit ce dernier, dans un travail sur la radicalisation nous avons pris en compte le degré d'exposition et d'influence différencié entre les hommes et les femmes ».

Les objectifs[7]

- Constituer une structure d'innovation au sein de l'université ouverte aux mutations morales et culturelles de la société, et être capable de les convertir en questionnement scientifique
- Imprégner le jeune chercheur des valeurs de genre, d'égalité, et de liberté
- Agir comme un observatoire et un relaie qui, grâce à ses conventions avec de nombreux ONG nationales et internationales ouvre la recherche sur des enjeux de portée universelle
- Etre une force de proposition à l'intérieur de l'université, en impulsant des changements qui bousculent les enseignements et les pratiques pédagogie résistantes et vecteurs de valeurs traditionnelles notamment en matière d'inégalité et de violences.

Les points de force et les acquis

- Le laboratoire a été l'origine de plusieurs changements dans les enseignements, notamment l'introduction de la matière genre dans les cursus de la licence et de master en sociologie
- Il réunit des chercheurs de diverses tendances scientifiques de plusieurs universités en Tunisie comme en Europe (France, Allemagne…) , et crée une harmonie qui n'a jamais entravé la mise en œuvre des différents projets tel que PAVE (*Preventing and Addressing Violent Extremism through Community Resilience in the Balkans and MENA*). Le projet IPRaDRES (*l'identification des profils des jeunes radicalisés sur les réseaux sociaux (projet PAQ-collaboration-financement banque mondiale)*
- Il amène les étudiants à combler les lacunes scientifiques et suivre des apprentissages fondamentaux à la recherche
- Il veille à imposer des valeurs en harmonie avec la pratique de la science, en favorisant la libre circulation des savoirs loin des dogmatismes et du populisme
- Le capital des études issues de différents partenariats (avec des ONG et des universités en Tunisie, en Algérie, et en Europe) constitue une base de travail susceptible de s'ouvrir sur les autres disciplines de l'université et créer des liens scientifiques à travers des thématiques transversales, telles que le genre, qui rompent avec les clivages classiques périmés

7. Les données en rapport avec ce laboratoire sont issues d'un entretien avec monsieur Zouhair Ben Janet, chercheur et membre de l'équipe qui dirige cette structure

Les limites

- Comme partout ailleurs, avec ce laboratoire les limites financières se laissent voir dans l'écart entre l'étendue des ambitions et les moyens disponibles
- Absence d'un noyau structurant, comme celui constitué autour de la thématique du genre, qui permettrait d'assurer une cohérence théorique entre les axes de recherche, et d'accompagner l'évolution du laboratoire en phase avec les dynamiques scientifiques actuelles. Un tel noyau serait également le référent régulateur, capable d'orienter les contenus d'enseignement et de soutenir leur renouvellement méthodologique.
- Vu le faible niveau des étudiants qui arrivent le plus souvent du troisième tour d'orientation post-baccalauréat, les enseignants dépensent beaucoup de temps (deux à trois ans) pour les accompagner pédagogiquement et méthodologiquement et les amener au niveau des exigences de la recherche

Boutheina et FORSS (Former, suivre et soutenir)[8]

L'**Association Boutheina pour la Femme et l'Enfant à Risque**, fondée en 2018 à Sfax, est l'un des principaux acteurs associatifs engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants vulnérables. Elle propose une prise en charge multidimensionnelle, mêlant écoute, accompagnement juridique, soutien psychologique et orientation vers les structures de santé, avec une attention particulière aux mères célibataires, aux femmes migrantes et aux enfants en situation de risque.

Son approche repose sur un ancrage territorial fort et une capacité à articuler actions de proximité, plaidoyer, et mise en réseau d'acteurs.

Grâce à l'implication d'une équipe engagée, elle a progressivement acquis une reconnaissance locale, soutenue par plusieurs collaborations structurantes. Il s'agit de jeunes, qui ont su s'approprier le terrain — à la fois humain et institutionnel — sur lequel l'association est engagée. Elles se déplacent pour entrer en contact avec les femmes victimes et faciliter leur accès aux hôpitaux, aux services de police ou aux avocats. Lors des journées mondiales (du sida, des droits des femmes, etc.), elles se mobilisent afin de valoriser l'action de l'association et renforcer sa visibilité auprès des établissements et du grand public. Comme l'a souligné l'entretien avec Mlle Syrine Boukhchna, elles ont pleinement conscience du statut de l'association, de son historique, des obstacles auxquels elle fait face.

8. Association Bouthaina pour les femmes exposées aux risques. (s.d.). Jamaity – fiche descriptive. https://jamaity.org/association/association-bouthaina-pour-les-femmes-exposees-aux-risques/

Activités emblématiques

L'association mène régulièrement des actions de terrain, des formations et des campagnes de sensibilisation. Parmi ses initiatives les plus notables :

- Un atelier de sensibilisation aux droits des femmes et à la violence conjugale organisé le 20 juin 2024, en partenariat avec ASF (Avocats sans frontières) et divers intervenants professionnels.
- Un cycle de formation communautaire sur la médiation sociale et la protection juridique, déployé entre février et avril 2024.
- La participation aux "16 jours d'activisme" contre la violence basée sur le genre, avec une conférence de presse et une projection-débat tenue le 10 décembre 2023 à la maison de la culture de Sfax.
- Des ateliers de sensibilisation auprès des jeunes universitaires sur les stéréotypes de genre, organisés en collaboration avec des clubs étudiants (avril 2023).
- Des campagnes numériques de prévention contre la violence en ligne et les extorsions numériques (notamment celle du 14 novembre 2023 sur les cyberviolences).

Partenariats établis

- L'association a tissé un réseau de partenaires locaux et internationaux qui renforce sa légitimité et sa capacité d'action. Parmi eux :
- Avocats Sans Frontières (ASF), avec qui elle mène des actions conjointes de formation, d'orientation juridique et de plaidoyer ;
- Le CREDIF pour les actions de recherche et de sensibilisation autour de l'égalité de genre ;Des unités universitaires de la Faculté de Droit et de la Faculté des Lettres de Sfax ;
- Des associations locales comme Force, Wachma, ou encore certaines unités du centre de santé reproductive.

Points forts

Parmi les atouts de l'association :

- Une approche intégrée et multisectorielle, mêlant terrain, prévention, appui juridique et accompagnement psychologique ;
- Une équipe impliquée, composée de juristes, médecins, éducateurs et psychologues ;

- Une forte capacité de mobilisation communautaire, notamment auprès des jeunes ;
- Une visibilité croissante grâce à ses apparitions dans les médias, à l'instar de l'intervention de Mme Boutheina Hammami sur RTCI (mars 2024), à l'occasion de la Journée internationale des femmes. (8 mars)

Les limites

Malgré son efficacité, l'association reste confrontée à plusieurs contraintes :

- Des ressources humaines et financières limitées, ne permettant pas toujours de suivre le rythme des demandes ;
- Une charge importante sur un petit noyau, d'où le risque d'une fatigue organisationnelle ;
- Des relations encore fragiles avec certaines institutions publiques, notamment en matière de justice et de santé ;
- Une dépendance à des financements ponctuels, qui limite la durabilité de certaines actions.

FORSS (Former, suivre, soutenir) UNE INTIATIVE MODELE

Face à ce contexte contrasté, l'initiative « FORSS » portée par l'association Boutheina se distingue par son ambition et sa structuration. Elle s'inscrit dans une logique d'accompagnement global des femmes victimes de violences, combinant écoute, orientation, aide juridique, assistance médicale, prévention et sensibilisation.

Activités[9]

- Réalisation d'entretiens en ligne avec des bénéficiaires (y compris étudiantes) afin de recueillir des retours sur les services sociaux, juridiques et médicaux.
- Analyse des témoignages concernant les lacunes, discriminations ou stigmatisations vécues.
- Organisation de formations thématiques régulières animées par des juristes, médecins, psychologues et sociologues.
- Mise en place de consultations individuelles spécialisées selon les besoins identifiés.

9. Les données suivantes sont issues d'un entretien avec Melle Syrine Boukhchine, membre de l'équipe qui dirige l'association, chargée de la coordination et la communication

Points forts

- Méthodologie participative valorisant la parole des femmes
- Bonne articulation entre observation de terrain et formation.
- Capacité à mobiliser un réseau pluridisciplinaire de professionnel•les.
- Adaptabilité des formations en fonction des besoins exprimés.

Limites

- Capacités humaines et logistiques limitées, reposant sur une petite équipe.
- Dépendance aux financements ponctuels, freinant la durabilité.
- Faible exploitation institutionnelle des données collectées.
- Difficulté à étendre la démarche à une échelle régionale ou nationale sans soutien renforcé.

Le cœur de cette initiative repose sur un dispositif d'évaluation des services publics et privés que les femmes vulnérables sollicitent. L'association intervient par le biais d'entretiens réalisés en ligne avec les bénéficiaires, elle recueille des témoignages, des informations sur la qualité des prestations, les éventuelles discriminations ou stigmatisations subies, et les lacunes d'information rencontrées, y compris chez des étudiantes. Ces retours permettent non seulement d'identifier les dysfonctionnements, mais aussi d'enrichir le contenu des formations dispensées régulièrement dans le centre associatif. Ce sont des informations mises à la disposition des différents acteurs, qui seront classées, annotées en vue d'un usage plus ciblé, voire plus structuré. Ces formations destinées aux victimes réunissent juristes spécialisés (droit de la famille, droit de l'enfant…), psychologues, médecins, sociologues, et peuvent donner lieu à des consultations individuelles selon les besoins spécifiques des bénéficiaires.

Mais l'apport de l'initiative n'est pas seulement de remédier ou de prévenir de façon traditionnelle. La source d'information qu'elle constitue (sur la victime, le milieu, les moyens d'intervention) permet d'envisager des modes d'intervention en amont et aval plus innovants, qui donne une visibilité plus nette face à l'opacité de la réalité sociale, judiciaire et sanitaire. A un autre niveau les ressources issues de cette initiative permettent d'imaginer le recours à des compétences universitaires qui exploiteraient ces données pour un usage scientifique plus fructueux

Le milieu universitaire et le milieu associatif : quel rapport ?

La dernière remarque à propos de l'initiative FORSS, nous pousse à interroger les liens que ce cartographie pourrait dégager entre les deux milieux, objet de notre travail, à savoir, le milieu universitaire, et le tissu associatif du gouvernorat de Sfax.

En dépit de la sensibilité que ces milieux témoignent quant à la question genre, il nous semble légitime de signaler l'écart, voire le mutisme qui les séparent. Le milieu universitaire comme l'a signalé monsieur Fathi Rqiq lors de l'entretien reste dans un état de passivité, de lourdeur qui l'empêche de s'ouvrir aux problèmes de la société. Les traditions, les pratiques, les contenus ne semblent pas en mesure d'être à l'écoute de la vibration de la rue. Ceci explique que la problématique du genre était exclusivement une question imposée par la société civile durant les deux décennies dernières. Les échos qu'elle laisse entendre au milieu universitaire sont faibles, ou dépendants d'initiatives personnelles d'enseignants engagés. Il suffit de citer le propos de madame Lamia Néji qui souligne le rôle de la Loi 58 dans l'introduction de la problématique du genre à l'université, notamment à la faculté de droit. Néanmoins cette introduction a été l'occasion d'éveiller toutes les résistances, populistes, religieuses, idéologiques chez les acteurs de l'université, prouvant par là que celle-ci reste relativement une sorte de forteresse, assez imperméable aux innovations qui lui donnent des moyens de comprendre et par là-même d'éclairer les esprits sur les vrais problèmes de la société.

De son côté le travail associatif en matière de genre, comme nous l'avons vu ne dispose pas de moyens pour bousculer l'université et la pousser à mobiliser ses ressources en vue de produire un travail scientifique inscrit directement dans les problématiques de la société. Le travail sur le genre à Sfax, en dépit de la sensibilité éveillée des acteurs de la société civile, reste l'apanage de quelques associations, qui agissent en partenariat avec des ONG nationales et internationales. Les impératifs de l'action les obligent à chercher des solutions aux problèmes des femmes victimes de violences, bien que la pratique quotidienne, comme nous l'avons soulevé lors des entretiens individuels, (avec Syrine Boukhchina (Boutheina)) dévoile une complexité des phénomènes nécessitant un éclairage scientifique universitaire malheureusement peu présent.

Faute de travail scientifique à l'université qui donnerait à la problématique genre toute sa complexité et toute sa profondeur, le travail associatif reste soumis à des pratiques et des improvisations certes intelligentes, mais très insuffisantes faute de travail de terrain patient et minutieux. De leur côté les initiatives courageuses qui luttent à l'université pour imposer le genre comme enseignement et comme source de valeurs, semblent très démunies, si elles ne s'inscrivent pas dans une vision globale qui revisite le problème des contenus, des pédagogies et des valeurs. La conscience des universités du genre, comme

l'illustre très récemment la création de certains projets (INSAF)[10], vient un peu tard et peine à s'exprimer dans les rouages d'une administration lourde et une culture générale, qui ignore la problématique par indifférence ou par résistance peu justifiée .

Les projets de coopération sur le genre : Projet Erasmus comme exemple

Dans le cadre du programme **Erasmus+ (Action Clé 2 – Partenariats pour la coopération)**, un projet de collaboration euro-méditerranéenne intitulé « *Genre, savoirs et société : vers une université inclusive en Méditerranée* » a été lancé pour la période **2024–2027.** Ce projet réunit plusieurs institutions universitaires et associatives de part et d'autre de la Méditerranée, notamment en Tunisie, France, Italie et Espagne, avec pour objectif central de renforcer l'intégration de l'approche genre dans les dispositifs de formation et de recherche.

La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax et le laboratoire **ECUMUS**, aux côtés de l'**Association Boutheina**, comptent parmi les partenaires tunisiens engagés dans cette initiative. L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 assure la coordination générale du projet.

Les activités prévues s'articulent autour de plusieurs axes : la mise en place de modules pédagogiques sur le genre, la tenue de séminaires de formation croisée réunissant enseignants, chercheurs, étudiants et acteurs associatifs, la création d'une plateforme numérique de ressources pédagogiques, ainsi que des mobilités étudiantes et enseignantes entre les institutions partenaires. Un guide de bonnes pratiques destiné aux établissements d'enseignement supérieur est également en cours d'élaboration.[11]

L'un des objectifs majeurs est d'institutionnaliser la perspective genre dans les universités tunisiennes, tout en valorisant les savoirs issus de l'expérience associative, particulièrement dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes. Le projet vise également à renforcer les passerelles entre le monde universitaire et le tissu associatif, dans une optique de transformation pédagogique, sociale et culturelle.[12]

10. Le projet INSAF-Fem, porté par l'Université de Sfax en partenariat avec plusieurs institutions européennes et tunisiennes, visait à renforcer les compétences des femmes tunisiennes dans les domaines de l'innovation sociale, de l'entrepreneuriat et du numérique. Plus de 100 étudiantes ont été formées pour devenir des agentes de changement dans leur communauté. Elles ont ensuite animé des ateliers auprès d'associations locales et d'étudiant•es, touchant près de 950 bénéficiaires. Le projet a permis de créer des passerelles concrètes entre l'université, la société civile et le monde professionnel, tout en favorisant une approche inclusive du développement local et de l'autonomisation des femmes. Université de Sfax & Université de Cadix. (2023). Projet INSAF-Fem – Innovation Sociale et Technologie pour une Meilleure Employabilité des Femmes Tunisiennes [Projet Erasmus+ KA2]. https://insaf-fem.org

11. Université de Sfax – Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. (s.d.). Laboratoire ECUMUS : Études sur la Culture, la Modernité et les Usages Sociaux. Consulté sur : https://flshs.rnu.tn/fr/laboratoires-de-recherche/ecumus

12. programme Erasmus+ (Partenariats pour la coopération dans l'enseignement supérieur, KA220-HED, 2024–2027, réf. 2024-TN01-KA220-HED-000XXXXXX).

Recommandations :

1. Structurer l'information issue du terrain local

Exploiter les données qualitatives recueillies par les associations comme Bouthéina, l'ATL SIDA (témoignages, formulaires, récits de violences) pour constituer une **source de données**, qui devrait être organisé selon des **typologies** (types de violences, profils socio-économiques, parcours de prise en charge). Ainsi ce capital pourrait servir à la **formation des intervenant·es** et à l'orientation stratégique des actions à Sfax.

2. Mobiliser les laboratoires de recherche pour des enquêtes locales

Inviter les laboratoires comme **ECUMUS** (FLSH), les unités de la faculté de droit et de médecine à initier **des recherches collaboratives avec les associations,** portant sur la perception de la VBG dans les quartiers populaires, les institutions scolaires, ou encore dans les espaces professionnels féminins à Sfax (industrie textile, santé, administration). Ces recherches pourraient alimenter des politiques locales de prévention.

3. Multiplier les cellules d'écoute intégrées et visibles

Créer des cellules d'écoute dans les **espaces fréquentés par les femmes** : facultés, maisons de jeunes, centres de santé, municipalités, et les rendre visibles par des campagnes régulières. L'expérience du centre d'accueil de jour de l'association Bouthéina peut servir de modèle adaptable.

4. Renforcer les partenariats université–société civile via des projets concrets

Encourager les facultés (droit, sociologie, médecine, Beaux-arts) à engager avec les associations locales des **recherches-actions** sur des cas réels. Il peut s'agir d'ateliers de **reconstitution de parcours de prise en charge, de formations juridiques** sur la loi 58, ou encore de **modules interprofessionnels** (droit–santé–psychologie).

5. Initierles étudiant·es aux enjeux du genre à travers des structures et des programmes innovants

Organiser, dans les campus, des cycles réguliers de **ciné-débats, forums de discussion, concours de** projets associatifs, autour de la VBG. Cela permettra de briser le tabou et d'éveiller une conscience sociale.

6. Évaluer les dynamiques associatives locales pour mieux cibler les supports et les leviers.

Réaliser un diagnostic partagé de l'action associative à Sfax : quels quartiers sont couverts ? Quels types de violences traitées ? Quelles lacunes en matière de ressources

humaines ou financières ? Cela permettrait d'identifier des **axes de renforcement différencié**, selon les zones ou les profils.

7. Construire une stratégie de coordination locale durable

Mettre fin au travail isolé entre les associations, les institutions et les universités. Mettre en place une **plateforme de coordination permanente** à Sfax (physique ou numérique), alimentée par des comptes rendus d'action, des protocoles de partenariat et des échanges de données sécurisées.

8. Utiliser les médias locaux comme levier de transformation culturelle

Soutenir la création de **contenus médiatiques à Sfax** (émissions radios, capsules vidéo, tribunes) qui valorisent les réussites, dénoncent les dysfonctionnements (notamment dans les commissariats, les hôpitaux et autres services publics), et renforcent la visibilité de la problématique de la VBG.

9. Agir sur l'école et les contenus éducatifs

Sfax peut piloter un **projet pilote** de révision locale des activités scolaires ou parascolaires (clubs, projets culturels) autour des normes de genre. Cela suppose l'implication des délégués régionaux à l'éducation, en lien avec les chercheur•es en sciences humaines.

Conclusion

Au terme de ce travail de cartographie consacré à la lutte contre la violence basée sur le genre (VBG) dans le gouvernorat de Sfax, le paysage qui se dessine est celui d'un espace **fragmenté mais vivant, riche en initiatives,** mais souvent **dépourvu de cohésion structurelle**. Ce contraste est d'autant plus visible que certains noyaux – comme l'**association Boutheina**, l'**ATL SIDA**, ou encore des **enseignant·es engagé·es de la faculté de droit ou de lettres** – déploient des efforts notables, dans des conditions parfois précaires, souvent en l'absence de soutien institutionnel durable.

Le **milieu universitaire**, en particulier, reste **largement en retrait**. Si des enseignantes comme Mme Lamia Néji ou M. Zouhair Ben Janet s'efforcent d'intégrer la question du genre dans leurs enseignements et leurs recherches, ces initiatives relèvent encore trop du **domaine individuel**. Le constat est le même du côté des productions scientifiques : les bibliothèques de Sfax recensent **très peu de mémoires ou de thèses** portant directement sur la VBG, et certaines facultés comme celle de médecine ou d'économie restent **quasiment absentes** de cette thématique.

Du côté associatif, les efforts ne manquent pas, mais ils s'inscrivent souvent dans une **logique de réaction** plutôt que de prévention durable. Les actions de l'association Boutheina, par exemple, couvrent de nombreux champs (juridique, médical, social, psychologique), et son projet **FORSS** constitue une initiative structurée en matière de retour d'expérience et de capitalisation de données. Néanmoins, **l'absence de ressources suffisantes, de coordination interinstitutionnelle et de ponts avec la recherche universitaire** entrave la portée systémique de ces interventions. La dynamique de **co-construction entre les universités et les associations**, pourtant cruciale, reste embryonnaire. Les tentatives de recherche-action sont rares ; les cellules genre, là où elles existent, sont fragiles ou encore en construction. La question de la VBG y est souvent réduite à des aspects juridiques ou institutionnels, au détriment d'une compréhension interdisciplinaire plus profonde. Les résistances, qu'elles soient culturelles, pédagogiques ou administratives, pèsent lourdement sur les tentatives de réforme ou de sensibilisation.

Le diagnostic est d'autant plus préoccupant que la VBG **n'est pas perçue pour ce qu'elle est : un phénomène structurel**, enraciné dans un tissu de représentations, de pratiques et de silences. Si les médias et les réseaux sociaux semblent aujourd'hui saturés par le thème de la violence faite aux femmes, cette visibilité accrue Ne bouscule pas nécessairement les **réflexes sexistes** ou la **banalisation sociale** du phénomène. Les entretiens montrent que la violence continue d'être enfermée dans des grilles de lecture moralistes, stigmatisantes ou fatalistes, y compris dans des espaces censés la combattre.

C'est donc un appel à la **structuration, à la mise en réseau, à la capitalisation des savoirs et à l'engagement politique** que formule ce rapport. Sans cela, les efforts individuels et les réussites ponctuelles risquent de rester des îlots isolés, incapables

d'inverser les tendances lourdes de la reproduction sociale des violences. Il est urgent de reconnaître que les réponses à la VBG doivent être **ancrées dans le terrain, soutenues par des politiques cohérentes, et nourries par la recherche et l'analyse critique**.

Les entretiens que nous avons menés nous montrent que les obstacles qui empêchent d'éclairer les esprits sur le genre, constituent un réseau : héritage culturel sexiste, routine administrative sédimentée, tissu associatif peu cohérent voire parfois dispersé, pratiques scientifiques figées peu ouvertes sur l'air du temps et les appels de la société. La réflexion et l'action doivent, à leur tour, participer d'une stratégie globale, fondée sur un agir en réseau.

